



TAPs 5^e année, période 5 : du 29 avril au 28 juin 2019

École élémentaire de Sauve

Service du periscolaire 04 75 26 26 91

L'inscription aux TAPs de même qu'au service de restauration et de garderie se fait désormais en ligne (portail famille/périscolaire) :

[https:// nyons.portail- familles.net](https://nyons.portail-familles.net), pour la période 5.

Une réunion d'information aura lieu lundi 1^{er} avril 18h salle vidéo de la maternelle de Sauve pour vous présenter le logiciel et son fonctionnement. Les familles dépourvues d'outil numérique ou devant régler la cantine en espèces devront se rendre en Mairie pour se faire accompagner dans ces démarches.

Devant le nombre important d'inscription à ce service de TAPs, non obligatoire, gratuit et réglementé, des seuils sont fixés par journée. Il est de 78 pour l'école de Sauve.

Vous trouverez au dos de ce flyer, le dernier distribué sous forme papier, une liste d'activités par journée.

Votre enfant sera affecté en principe au groupe correspondant à son âge.

Les dates d'inscription pour la période 5 sont du vendredi 5 au jeudi 11 avril 2019.

A.M. (Animateurs municipaux) : Jolan Barnouin, Stéphane Barrier et Cynthia Munoz

A.A. animateurs associatifs : le Basket Club Nyonsais, l'École de cirque «Badaboum», l'École de musique de Nyons, le CEDER (écologie citoyenne), le Carrefour des Habitants (cultures du monde), le club d'escalade «Échanges Sports Nature», le club valréassien de Handball et Danse Ex & Co


Et auto-entrepreneurs : Gaïa du Rivau (arts plastiques), Céline Lemaitre (judo) et Françoise Pecchiura (théâtre).

Les animateurs accueilleront votre enfant avec compétence et engagement.

Bien cordialement !

Pierre COMBES
Maire de Nyons

Colette BRUN-CASTELLY
Adjointe chargée de l'éducation et de la formation



TAPS Période 5

École élémentaire de Sauve

Lundi	Mardi	Jeudi	vendredi
Arts plastiques A.A	Activités ludiques ou sportives A.M	Danse A.A	Les mains dans la terre A.A
Basketball A.A	Doigts et élastiques A.M	Judo A.A	Activités ludiques ou sportives A.M
Théâtre A.A	Sport A.M	La Terre et nous A.A	Handball A.A
Grands jeux... A.M	Musique A.A	Jeux de «mots» A.M	Comme à la plage... A.M
Activités ludiques ou sportives A.M	Cultures du monde A.A	Activités ludiques ou sportives A.M	Cirque A.A
		En attente...	En attente...

Animateur municipal = A.M

Animateur associatif ou auto-entrepreneur = A.A

Les périodes des TAPS 2018-2019

P5 : du 29 avril au 28 juin

Dates d'inscription

du 5 au 9 avril inclus